

Création de musique originale : 1er long métrage

SACEM

Date limite de dépôt des dossiers : du 5 janvier au 27 novembre 2026.

Présentation du dispositif

Cette aide a pour objectif de valoriser les compositrices et compositeurs pour la création de musique originale pour leur 1er long métrage de production, d'édition et d'exploitation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux compositrices et compositeurs souhaitant créer leur 1ère musique originale de long-métrage.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Il doit s'agir du 1er long-métrage du compositeur et le film doit être sorti en salle en France dans l'année en cours.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'aide est plafonné à 2 000 €.

L'aide n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Au près de quel organisme

La demande se fait en ligne sur [le site de la Sacem](#).

Organisme

SACEM

- 225 avenue Charles de Gaulle
92528 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Téléphone : 01 47 15 47 15
Web : www.sacem.fr

Déposer son dossier

- <https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/connexion/creation-de-musique-originale-bonus-premier-long-metrage>

Liens

- [Comment déposer une demande d'aide ?](#)